République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

———



MINISTÈRE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU NUMÉRIQUE

Projet de budget 2027

Rapport de présentation

Présenté par

Monsieur Samba DIOUF

Ministre des Télécommunications et du Numérique

06 novembre 2026

Monsieur le Président de la Commission des Finances et du Contrôle budgétaire, Honorable Député Alphonse Mané SAMBOU,

Monsieur le Président de la Commission de la Culture et de la Communication,

Monsieur le Président de la Commission des Affaires économiques,

Monsieur le Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan, Monsieur Cheikh DIBA,

Monsieur le Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement, Monsieur Bacary SARR,

Mesdames et Messieurs les collaborateurs du Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan,

Chers collaborateurs,

Honorables Députés,

C'est un honneur pour moi de me présenter devant votre auguste Commission pour soumettre à votre appréciation le projet de budget du Ministère des Télécommunications et du Numérique au titre de l'année 2027.

Ce projet revêt une signification particulière: il est le **premier présenté par notre Département dans son nouveau périmètre**. Depuis la réorganisation gouvernementale entrée en vigueur le 1er juin 2026, le secteur de la Communication relève d'un autre ministère, et nous nous consacrons pleinement aux **télécommunications, au numérique et aux postes**. Notre mission est d'étendre l'accès au haut et très haut débit sur l'ensemble du territoire, de développer les usages et les services numériques, de contribuer à la gouvernance des systèmes d'information de l'État et de garantir à chaque Sénégalais l'accès au service postal universel, qui demeure un levier de cohésion territoriale et d'inclusion financière.

Cette mission s'inscrit dans l'**Agenda national de Transformation « Sénégal 2050 »** et dans la **Stratégie nationale de Développement**. Pour le numérique, elle trouve sa traduction opérationnelle dans le **New Deal Technologique**, adopté pour la période 2025-2034, qui ambitionne de faire du Sénégal « une société numérique, un pays de services à forte valeur ajoutée ». Après une première année consacrée à son lancement, 2026 a été pour le New Deal Technologique l'année de la structuration : sa gouvernance a été mise en place, ses infrastructures socles ont été lancées et son portefeuille de projets a été consolidé.

La **Lettre de Politique sectorielle 2025-2029** décline ces orientations autour de trois priorités : l'amélioration de la gouvernance, l'accélération de la révolution numérique et la modernisation du sous-secteur postal. Elles sont portées par **quatre programmes budgétaires**, que je vous propose de parcourir successivement, en vous présentant pour chacun les réalisations de l'année 2026, les difficultés rencontrées et les priorités retenues pour 2027.

1. Programme 1026 : Pilotage, gestion et coordination administrative

Je commencerai par le programme de pilotage, qui assure les fonctions transversales sans lesquelles les autres programmes ne pourraient atteindre leurs objectifs.

En 2026, le Ministère a produit l'ensemble de ses documents de planification et de redevabilité budgétaires, du Plan de travail annuel au Document de programmation pluriannuelle des dépenses 2027-2029, en passant par le Rapport annuel de performance et la Revue annuelle conjointe 2025. Nous avons également renforcé notre capacité de pilotage : la Delivery Unit a conçu et déployé un outil numérique intégré de suivi-évaluation et de suivi des directives, et le dialogue de gestion a été institutionnalisé, en interne comme avec la Primature, avec laquelle s'est tenu le 4 août dernier un premier dialogue de gestion. Le Système d'information de gestion des ressources humaines a par ailleurs été lancé, et les conditions de travail des agents ont été améliorées.

Ces avancées ne doivent toutefois pas masquer les contraintes. Les mesures de rationalisation et les ponctions budgétaires n'ont pas permis de conduire certaines activités, notamment les formations sur le genre et sur l'outil de suivi, ou encore l'élaboration du manuel de procédures. Le programme reste également limité par la faiblesse des crédits de formation continue et par l'absence de véhicules de service.

En 2027, nous viserons à porter le taux de production des documents de planification à 90 %, le taux d'utilisation de l'outil de suivi-évaluation à 75 % et le taux de déploiement du SIGRH à 70 %, tout en engageant la mise en œuvre du deuxième Plan d'institutionnalisation du Genre. À cet effet, le programme est doté de **919 383 896 FCFA** en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement.

2. Programme 2133 : Gouvernance et souveraineté numériques

J'en viens au programme 2133, qui porte la gouvernance du numérique, la connectivité du territoire et notre souveraineté numérique. Il est, avec le programme 2083, le principal vecteur budgétaire du New Deal Technologique.

Sur le plan de la gouvernance, l'année 2026 a vu l'aboutissement de quelques chantiers attendus. Le comité de gouvernance du numérique, le **GouvNum**, institué par décret en 2025, a été installé par Monsieur le Premier Ministre, ce qui a permis d'engager la consolidation des projets prioritaires du New Deal Technologique. Le cadre juridique s'est également renforcé avec l'adoption par votre auguste Assemblée, le 20 août 2026, de la **loi relative aux infrastructures d'information critiques et à la sécurité numérique**, et avec le décret du 10 mars 2026 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Fonds de développement du service universel des télécommunications. Les travaux se poursuivent sur la loi relative aux données et sur l'actualisation du Code des communications électroniques.

Dans le même temps, nous avons accéléré la **réduction de la fracture numérique**. Le FDSUT met en œuvre un projet d'accès universel qui vise 974 localités d'ici 2028, au

bénéfice d'environ 436 000 personnes. Dans le cadre du New Deal Technologique, l'attribution d'un appel d'offres portant sur près de 300 sites en zones blanches est en voie de finalisation, et des solutions satellitaires ont été déployées pour desservir sans attendre les localités non couvertes, notamment à Ziguinchor, Kolda et Kaolack. Parce que la connectivité n'a de sens que si elle s'accompagne des usages, le FDSUT a également inauguré en mai le Living Lab de Ziguinchor et poursuivi ses programmes d'inclusion numérique en faveur des élèves et des personnes en situation de handicap.

Notre souveraineté numérique a, elle aussi, franchi une étape importante. Le **cloud souverain** est déployé dans les centres de données de SENUM SA, le projet d'infrastructure nationale de clés publiques (PKI) est en cours de finalisation, et deux centres opérationnels de sécurité sont en déploiement, l'un à SENUM SA, l'autre à la Direction general du Chiffre et de la sécurité des systèmes d'information. Quant au **Parc des Technologies numériques** de Diamniadio, il affiche un taux d'avancement physique de 95% à fin octobre 2026. Nous avons par ailleurs engagé des échanges avec la société marocaine Ewan Asset, en vue de trouver une solution permettant une exploitation souveraine et optimale du parc.

Je dois néanmoins reconnaître, devant votre Commission, que l'exécution financière n'a pas suivi le même rythme. Le Parc des Technologies numériques affiche un taux de décaissement de 69% à fin octobre 2026, et le Projet d'accélération de l'économie numérique, le PAENS, une exécution financière inférieure à 10%. Ces retards tiennent principalement à la longueur des procédures de passation des marchés, peu compatibles avec les cycles courts des projets numériques, aux délais de paiement et à la mobilisation de la contrepartie nationale. Lever ces blocages sera l'une de nos priorités.

C'est dans cet esprit que la **réalisation d'infrastructures pour une connectivité abordable** constituera l'action prioritaire du programme en 2027. Avec 14 milliards FCFA en crédits de paiement et 18,2 milliards en autorisations d'engagement sur financement de la Banque mondiale, le PAENS devra assurer la couverture mobile haut débit des zones blanches, le déploiement du WiFi communautaire et la connexion des établissements scolaires. Le Parc des Technologies numériques mobilisera 9,4 milliards FCFA sur financement de la BOAD, et la dotation du FDSUT sera portée à 3 milliards FCFA, en hausse de 30 %. Notre objectif est de ramener le prix médian du gigaoctet à 225 FCFA et de porter à 38 % le taux d'accès à Internet en zone rurale.

Au total, le programme est doté de **31 404 973 402 FCFA en autorisations d'engagement** et de **27 209 973 402 FCFA en crédits de paiement**. La baisse des crédits de paiement par rapport à 2026 s'explique essentiellement par la réduction de la tranche annuelle du Parc des Technologies numériques, désormais en phase d'achèvement.

3. Programme 2083 : Développement de l'économie numérique

Le programme 2083 porte, quant à lui, la transformation digitale de l'administration et le développement de notre écosystème d'innovation, deux piliers essentiels du New Deal Technologique.

En 2026, nous avons mis en service les **socles de l'administration numérique**. La nouvelle plateforme **e-Sénégal**, lancée le 24 mars, permet désormais d'obtenir en ligne des services très demandés comme le casier judiciaire ou le certificat de nationalité. Au 5 novembre, elle comptait déjà **171 656 citoyens inscrits** et **52 589 demandes**, dont **42 410 ont été traitées**. Lancée le même jour, la **plateforme nationale d'interopérabilité** est en phase pilote sur deux cas d'usage prioritaires, la protection sociale et les échanges de données entre les impôts et les douanes. La gestion électronique du courrier est déployée dans les 27 ministères, le module de paiement SEN Trésor est en cours de déploiement, et une étude d'architecture d'entreprise gouvernementale a été lancée pour doter l'État d'un cadre de référence pour ses systèmes d'information. Le Ministère a également mis en place l'infrastructure numérique des Jeux olympiques de la Jeunesse Dakar 2026.

Ces avancées reposent largement sur le **Projet de Digitalisation de l'Administration publique**, le PRODAP, principal levier d'investissement du New Deal Technologique cette année. Onze marchés, d'un montant total de plus de 10 milliards FCFA, ont été signés en 2026. Ils permettront de renforcer le réseau de l'administration, de sécuriser ses points de présence, de moderniser le data center et le cloud gouvernemental et de renforcer la cybersécurité.

Dans le domaine de l'innovation, le **Startup Act** est désormais opérationnel : plus de 400 startups étaient enregistrées au 30 juin sur la plateforme dédiée, au-delà de la cible annuelle de 300. Le programme **Sénégal Digital Factory** a vu le déploiement des UNIPOD à Diamniadio et à Ziguinchor, au profit des jeunes, des créateurs et des chercheurs, et l'**AI Scaling Hub** a été lancé en partenariat avec la Fondation Gates, avec de premiers cas d'usage dans la santé, l'agriculture et l'éducation. Enfin, l'appui de la Fondation Gates au projet d'**identité numérique** a été finalisé, et les premières cohortes d'agents de l'administration ont été formées, notamment à l'intelligence artificielle.

Des difficultés subsistent cependant. Les délais de passation des marchés et de dédouanement des équipements ont reporté sur 2027 l'essentiel des décaissements du PRODAP. Le Comité d'orientation du Startup Act n'étant pas encore installé, aucune startup n'a pu être labellisée à ce jour, alors que plus de 120 dossiers sont prêts. Enfin, la baisse des transferts à SENUM SA pèse sur la maintenance d'infrastructures devenues critiques pour l'État.

Pour 2027, notre objectif est clair : **passer de la mise en place des plateformes à leur usage effectif et sécurisé**. Nous achèverons le PRODAP, pour 13,7 milliards FCFA dont 13,6 milliards sur don de la KfW. Nous porterons la plateforme d'interopérabilité à l'échelle, lancerons l'identité numérique avec ses premiers cas d'usage et développerons

des applications concrètes de l'intelligence artificielle. SENUM SA disposera de 5,3 milliards FCFA pour faire fonctionner le Guichet unique et maintenir les infrastructures de l'État, tandis que le Startup Act et la Digital Factory bénéficieront respectivement de 475 et de 200 millions FCFA. Nous visons 300 structures connectées à l'intranet administratif, 15 procédures dématérialisées et 500 startups enregistrées, avec une première vague de labellisation dès l'installation du Comité d'orientation.

Pour l'ensemble de ces actions, le programme est doté de **20 033 548 623 FCFA** en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement.

4. Programme 2084 : Transformation de l'écosystème postal

J'en viens enfin au secteur postal, dont la transformation est engagée dans le cadre des mesures arrêtées par le Conseil interministériel du 1er septembre 2025 consacré à la relance du Groupe La Poste.

En 2026, l'État a tenu ses engagements : les quatre mandats de rémunération du service public postal, soit 12 milliards FCFA, ont été payés dans les délais, et SN La Poste été dotée en équipements informatiques. Surtout, la première phase du **Plan de départs négociés** a permis 290 départs volontaires, au-delà de l'objectif initial de 268, pour un coût d'environ 3,07 milliards FCFA. Ce dispositif, fondé sur le volontariat et sur un consensus entre les travailleurs et la direction, rencontre une forte adhésion, puisque les demandes pour la seconde phase sont déjà saturées.

Parallèlement, nous avons engagé la modernisation de l'outil industriel, avec la signature du contrat de maîtrise d'œuvre du futur hub de commerce électronique de Diamniadio, le marche d'acquisition de véhicules pour le centre de ndiass est en cours. de finalisation. Par ailleurs, les réformes se sont poursuivies, avec la consolidation du projet de Code des Postes, la finalisation de l'arrêté sur les redevances des opérateurs privés, la poursuite de l'adressage numérique national et le lancement de la formalisation des livreurs.

L'année 2027 doit marquer une **étape décisive dans le redressement de SN La Poste**. Il ne s'agit plus de maintenir l'entreprise sous perfusion, mais de réunir les conditions de son autonomie financière à l'horizon de décembre 2027, à condition que les deux dernières phases du Plan de Départ négocié soient effectivement financées et mises en oeuvre. C'est pourquoi le programme est doté de **16 811 318 406 FCFA**, en hausse de 32,9 % : 13,3 milliards FCFA pour la rémunération du service public postal, 3 milliards FCFA pour la seconde phase du Plan de départs négociés, et près de 485 millions FCFA pour la modernisation du centre de tri et l'adressage numérique national.

5. Économie générale du projet de budget 2027

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Au total, le projet de budget du Ministère des Télécommunications et du Numérique s'élève, pour 2027, à **soixante-quatre milliards neuf cent soixante-quatorze millions deux cent vingt-quatre mille trois cent vingt-sept (64 974 224 327) FCFA en crédits de paiement** et à **soixante-neuf milliards cent soixante-neuf millions deux cent vingt-quatre mille trois cent vingt-sept (69 169 224 327) FCFA en autorisations d'engagement**. À périmètre comparable, les crédits de paiement sont en léger recul de 3,8 % par rapport à 2026.

Ce budget est avant tout un **budget d'investissement**, puisque près des deux tiers des crédits de paiement y sont consacrés. Il mobilise 28 milliards FCFA de ressources internes et 37 milliards FCFA apportés par nos partenaires, la Banque mondiale, la KfW et la BOAD, que je tiens à remercier pour leur accompagnement.

Dans un contexte de rationalisation des ressources publiques, ces crédits nous obligent. Nous veillerons à la maturité des projets avant leur inscription, à la cohérence des engagements avec les échéanciers de paiement, à la traçabilité des transferts aux structures sous tutelle et à la production régulière des rapports de performance. Nous continuerons également de plaider pour des procédures de passation des marchés et de dédouanement mieux adaptées au rythme des projets numériques.

C'est un **budget de souveraineté**, parce qu'il renforce la maîtrise de nos infrastructures, de nos réseaux et de nos données. C'est un **budget de compétitivité**, parce qu'il soutient l'innovation, l'entrepreneuriat et la transformation numérique de notre économie. C'est enfin un **budget d'inclusion**, parce qu'il réduit les disparités territoriales d'accès au numérique et préserve la vocation de proximité du service public postal.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Telle est l'économie du projet de budget du Ministère des Télécommunications et du Numérique au titre de l'exercice 2027, que j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation et à votre approbation.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 1 : Projet de budget 2027 par programme et par nature (CP, FCFA)

Programme	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements (CP)	Total AE	Total CP
P1026 : Pilotage, gestion et coordination administrative	685 573 000	196 162 567	37 648 329	0	919 383 896	919 383 896
P2133 : Gouvernance et souveraineté numériques	310 412 000	31 433 849	0	26 868 127 553	31 404 973 402	27 209 973 402
P2083 : Développement de l'économie numérique	395 689 984	250 477 062	5 297 522 549	14 089 859 028	20 033 548 623	20 033 548 623
P2084 : Transformation de l'écosystème postal	23 000 000	9 262 021	16 294 498 720	484 557 665	16 811 318 406	16 811 318 406
Total	**1 414 674 984**	**487 335 499**	**21 629 669 598**	**41 442 544 246**	**69 169 224 327**	**64 974 224 327**

Investissements en AE : 45 637 544 246 FCFA ; l'écart AE/CP (4,195 Mds) porte sur le seul PAENS (18 195 M en AE, 14 000 M en CP). Source : PLFI 2027, section 63.

Annexe 2 : Évolution des crédits 2026-2027 (CP, FCFA)

Programme	LFI 2026	PLFI 2027	Écart	Variation	Part 2027
P1026	633 143 691	919 383 896	+286 240 205	+45,2 %	1,4 %
P2133	33 791 015 991	27 209 973 402	-6 581 042 589	-19,5 %	41,9 %
P2083	20 463 724 027	20 033 548 623	-430 175 404	-2,1 %	30,8 %
P2084	12 647 904 183	16 811 318 406	+4 163 414 223	+32,9 %	25,9 %
Total	**67 535 787 892**	**64 974 224 327**	**-2 561 563 565**	**-3,8 %**	**100 %**

LFI 2026 retraitée au périmètre du MTN, telle qu'elle figure dans l'extraction PLFI 2027.

Annexe 3 : Sources de financement 2027 (CP, FCFA)

Programme	Trésor	Banque mondiale	KfW (don)	BOAD	Total
P1026	919 383 896	–	–	–	919 383 896
P2133	3 822 973 402	14 000 000 000	–	9 387 000 000	27 209 973 402
P2083	6 449 029 342	–	13 584 519 281	–	20 033 548 623
P2084	16 811 318 406	–	–	–	16 811 318 406
Total	**28 002 705 046**	**14 000 000 000**	**13 584 519 281**	**9 387 000 000**	**64 974 224 327**
Part	**43,1 %**	**21,5 %**	**20,9 %**	**14,4 %**	**100 %**